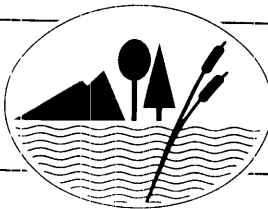


MEMPHREMAGOG



CONSERVATION

61, chemin Southière
Canton Magog (Québec) J1X 5R9
Tél. : (819) 843-9476

Message du président

L'été maintenant loin derrière nous, les membres du nouveau conseil du MCI se sont mis à la tâche de se distribuer les dossiers en cours et de répondre aux préoccupations des membres présents à l'assemblée générale annuelle du 14 août dernier, et dont les faits marquants sont résumés ci-dessous.

Le Code d'éthique des utilisateurs du lac Memphremagog a fait l'objet d'un accueil enthousiaste; de nombreuses questions et les discussions sur sa mise en vigueur ont débouché sur une résolution à trois volets adoptée à l'unanimité des membres présents:

- que l'ensemble des membres souscrive au code d'éthique, l'applique et suggère aux autres utilisateurs du lac d'en faire autant
- que le conseil demande à la MRC Memphremagog d'endosser d'abord le code, afin que MCI puisse le diffuser avec succès auprès de l'ensemble des utilisateurs du lac, puis de l'adopter comme règlement applicable à tous
- que le conseil le propose à la Commission Boucher comme règlement général sur la navigation de plaisance pour l'ensemble du Québec.

Pierre Jutras, ancien président et membre du conseil depuis plusieurs années, a passé le relais à de nouvelles recrues enthousiastes. Nous lui sommes très reconnaissants pour les innombrables heures d'un travail éclairé, compétent et bénévole.

Le conseil accueille cette année Caroline Beaudry, Jean-Claude Duff, Nicole Ferguson et Diane Purdon, qui se joignent à Bruno D'Anglejan, Otto Larsen, Wilder Lewis, Jan Lundgren, Pascal Quesnel, Anita Rackham, Roger Williams et moi-même.

La principale préoccupation des membres concerne les dangers posés par le site d'enfouissement sanitaire Bestan Laidlaw. Ils soulignent que l'utilisation de membranes étanches proposées dans le cas de l'agrandissement du site pourrait avoir l'effet de retarder la décomposition des déchets, sans garantir pour autant qu'il n'y aurait pas de fuite vers le lac Lovering. Ils se demandent aussi si les boues des usines d'épuration devraient y être enfouies. Enfin, la localisation géographique favoriserait le déversement de fuites éventuelles dans le lac Lovering.

À ce sujet, le conseil est conscient que l'agrandissement du site, même avec les techniques modernes de rétention des lixivats, ne peut offrir de garantie à toute épreuve; par ailleurs, l'abandon du site dans son état actuel, lorsque sa capacité autorisée aura été atteinte, risque de créer une situation de site orphelin à la charge des contribuables. Enfin, la localisation actuelle n'a pas été choisie en fonction d'en réduire les impacts sur l'environnement.

MCI avait déjà proposé au BAPE, il y a 2 ans, un projet de gestion intégré des déchets, afin de régler une grande partie du problème à sa source, c'est-à-dire chez chaque citoyen. Une telle approche, assortie du traitement sur place des déchets végétaux pour compostage, pourrait réduire par 10 la quantité de déchets domestiques produits. Or, toutes les municipalités autour du lac n'ont pas adopté de telles mesures, et là où la collecte sélective existe, le compostage sur place ou par la municipalité n'est pas encore obligatoire.

Bestan-Laidlaw est à préparer une proposition aux commentaires du ministère de l'Environnement. En plus de faire les représentations et le suivi nécessaires sur la question de l'agrandissement, de l'abandon ou de la relocalisation du site lorsque cette proposition sera connue, MCI a l'intention de saisir l'ensemble des municipalités autour du lac de leur responsabilité quant à la gestion intégrée des déchets.

Cette action sur deux fronts est la seule qui permettra de réduire au minimum, sinon totalement, la menace éventuelle posée par ce site. Nous appuyer dans ce sens auprès de votre municipalité pourra faire la différence.

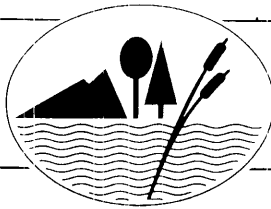
À la promotion du Code d'éthique et au problème de l'élimination sécuritaire des déchets domestiques et industriels de la région, le nouveau conseil a ajouté les priorités suivantes à sa liste de tâches pour l'année à venir:

- le développement du « membership », dont le soutien, les idées et les cotisations sont essentiels au travail de notre secrétaire, Lise Castonguay, des membres de la patrouille des jeunes et de ceux du conseil.
- le maintien de la veille aux menaces qui pèsent sur le lac. Les actions prises par le passé pour en assurer la préservation ont contribué à en faire un des plans d'eau les plus prisés au Québec; nous devons donc agir afin que le lac ne devienne victime de ce succès, notamment en raison d'une fréquentation incontrôlée et d'activités récréatives incompatibles avec sa nature
- la présentation d'un mémoire aux audiences publiques du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec, dans lequel nous avons l'intention de faire valoir les menaces sur la qualité de l'eau du lac posées par le nautisme : transport d'espèces indigènes provenant d'autres lacs (dont la moule zébrée), pollution par les moteurs 2 temps, effets sur la santé de la faune et des usagers causés par la pollution par le bruit, destruction des milieux naturels
- la collaboration avec les autres associations de défense de l'environnement, notamment aux États Unis, ainsi que la diffusion d'une information juste et éclairée sur les menaces à la qualité de l'environnement dans le bassin versant du lac.

Alors que l'hiver masque les principales menaces à la conservation de ce magnifique lac qui est une raison majeure de notre sentiment d'appartenance à la région, votre conseil s'affaire à en défendre les intérêts. Votre appui lui est indispensable.

Jacques Charbonneau
Président

MEMPHREMAGOG



CONSERVATION

61, chemin Southière
Canton Magog (Québec) J1X 5R9
Phone: (819) 843-9476

President's message

With the summer no more than a distant memory, the members of MCI's new Board of Directors are busy working on their current dossiers, as well as responding to the concerns expressed by those members of our organization present at the Annual General Meeting on August 14. The main points of concern are summarized below.

The Code of Conduct for Lake Memphremagog was enthusiastically welcomed; a number of questions and points of discussion on its application were addressed in a resolution presented in three parts, and unanimously adopted by the assembly:

- that MCI members subscribe to the code, adopt it in practice and encourage other users of the lake to do the same,
- that the Board ask the Memphremagog Council of Regional Municipalities first to endorse the code, so that MCI can circulate it among those who use the lake with more hope of success. The Council would then be asked to adopt the guidelines in the code as regulations that would be universally applicable on the lake,
- that the MCI Board propose to the Boucher Commission that the code be adopted as a model for the regulation of pleasure craft throughout Quebec.

Pierre Jutras, former president and Board member for many years, has passed the torch to a group of enthusiastic new recruits. We salute him for the innumerable hours of skilled and knowledgeable work he dedicated to MCI.

The Board this year welcomes Caroline Beaudry, Jean-Claude Duff, Nicole Ferguson and Diane Purdon, who join Bruno D'Anglejan, Otto Larsen, Wilder Lewis, Jan Lundgren, Pascal Quesnel, Anita Rackham, Roger Williams and myself.

The first preoccupation of this year's assembly is with the threat posed by the Bestan Laidlaw dumpsite. Using the proposed waterproof membranes, if the site were to be enlarged, would apparently have the effect of slowing down the decomposition of waste, without effectively guaranteeing that it would not leak into Lake Lovering. The assembly also questioned whether the silt from the purifying plant would be deposited there. In the final analysis, it seems the geographical location of the site alone would make it likely that waste will eventually leak into Lake Lovering.

The Board is aware that enlarging the site, even with the latest membrane technology, is no guarantee against all exigencies; on the other hand, abandoning the site as soon as it has reached its full capacity risks creating a situation where the site becomes the responsibility of the taxpayers. Certainly, the site was not chosen with a concern for its impact on the environment in mind.

MCI proposed two years ago at the BAPE hearings an integrated waste management system, aimed at addressing a large part of the problem at its source, namely each individual citizen. Such an approach, including the sorting of vegetable waste on the spot for compost, would reduce by a factor of 10 the amount of domestic waste produced.

Bestan-Laidlaw is to make a proposal in response to the Ministry of the Environment. On behalf of MCI, the Board will certainly make appropriate submissions on the question of the enlargement, closure or relocation of the site when the company's proposal is made public. But beyond that, we also intend to pressure the municipalities around the lake to act responsibly in the matters of recycling and integrated waste management.

This action on two fronts is the only way to reduce to a minimum, if not eliminate, the ultimate danger posed by this site. Taking up the issue with your municipality can make the difference.

As well as promoting the Code of Conduct and addressing the problem of safe disposal of domestic and industrial waste in the region, the new Board has added the following priorities to its list of tasks for the coming year:

- expanding the membership, whose support, ideas and fees are essential in furthering the work of our secretary, Lise Castonguay, our youth patrol, and the Board members;
- keeping a watchful eye on the health of the lake. Actions taken in the past have contributed to making Memphremagog one of the most prized lakes in Quebec: we therefore have to guard against its becoming the victim of this success, especially when it comes to the ever-increasing volume of traffic, and to unsuitable recreational activities;
- presenting a brief at the public hearings held by BAPE on water management in Quebec, at which we intend to focus on the dangers posed by recreational boating to the water quality of the lake: for example, the transportation of exotic species, such as zebra mussels, indigenous to other lakes, pollution created by two-stroke motors, the adverse health effects on animals, fish and people alike caused by noise pollution, the destruction of natural habitat.
- cooperating with other environmental groups, notably across the border, and distributing accurate and sensitive information on the threats to our environment.

As winter could lessen our awareness of the threats menacing our magnificent lake, the board members are busy defending your interests.

Your support is essential to us.

Jacques Charbonneau
President